



COMITE DEPARTEMENTAL d'ESCRIME du PUY-DE-DÔME

CRITÉRIUM DÉPARTEMENTAL
PUPILLES ET BENJAMINS
SAMEDI 12 AVRIL 2014
COURNON D'AUVERGNE

COMPTE RENDU CRITÉRIUM DEPARTEMENTAL CDE63

Organisation générale :

Généralités :

Le Critérium du Comité départemental d'escrime du Puy-de-Dôme s'est déroulé le 12 avril 2014 à la salle d'armes du complexe sportif Jean Louis BERTRAND. Cette épreuve a rassemblé les escrimeurs fleuretistes des clubs du département du Puy-de-Dôme dans les catégories pupilles et benjamins filles et garçons.

Cette manifestation a permis d'évaluer les arbitres en formation départementale.

La salle d'armes de la FAC Cournon présente toute les facilités pour ce type d'organisation. Il est à noter que les bénévoles de l'association ont fait en sorte que cet événement soit une totale réussite.

Organisation technique :

Maître Jean-Paul HERVE était chargé de l'organisation technique générale.
Mathieu BARRES de Chamalières a assuré la fonction d'arbitre référent et d'évaluateur.

Effectif :

Pupilles : 15 (dont 2 filles)

Benjamins : 13 (dont 3 filles)

Arbitres :

Maître Dimitri REAU (Cournon) et Jean-Paul HERVE (Indépendant)
Mathieu BARRES (Chamalières),
Johan BEAUVIVRE, BENEDIT Félix, PAPON Théo (VOLVIC) en formation départementale.
Victoria et Gabriel VOLDOIRE (Stade Clermontois) Blasons verts.

Formule de l'épreuve :

Poules uniques.

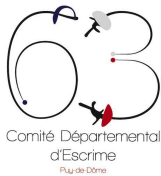
Horaires :

Benjamins : Début des assauts à 10h50 / Fin des assauts à 15h15

Pupilles : Début des assauts à 11h55 / Fin des assauts à 15h45

CDE 63 - C/CDOS – 15 bis, rue du Pré la Reine – 63000 – Clermont-Ferrand

☎ : 06.80.52.35.21 - ✉ : cd063p@escrime-ffe.fr



COMITE DEPARTEMENTAL d'ESCRIME du PUY-DE-DÔME

Evaluation des arbitres : Tous les arbitres en formation départementale ou départementaux ont officié au moins 25 matches de 4 touches.

D'une manière générale, les observations portent sur :

- Une gestuelle manquant de clarté.
- Un manque de déplacement avec les tireurs.
- Des erreurs de base dans la phrase d'armes (erreurs de priorité d'attaque / difficultés à donner la priorité en cas de remises d'attaque et de contre attaque ou riposte)
- Manque de lucidité pour sanctionner les tireurs.

Les arbitres évalués connaîtront leur aptitude à arbitrer au niveau départemental à l'issue des évaluations de tous les arbitres départementaux. En effet, certains n'ont pu assister à l'épreuve du critérium pour des raisons de qualifications à l'épreuve nationale minimales au fleuret qui se déroulait à Nantes. Certains ont été évalués à Clermont-Ferrand. Les autres seront évalués au Critérium benjamins à Saint-Pourçain (03).

Résultats :

Pupilles			
NOM	CLUBS	V	PL
BOULET Paul	Clermont-Ferrand	14	1
GODARD Victor	Chamalières	11	2
ALEXANDRE Jason	Cournon	10	3
CHEVILLARD Gaël	Chamalières	9	4
TRANCHARD Antonin	Cournon	9	5
POLITZKOVOY Axel	Volvic	7	6
BENET TALVARD Antonin	Cournon	6	7
BARROSO Antoine	Cournon	6	8
EVANGELISTA William	Clermont-Ferrand	5	9
RAVEL Arthur	Cournon	5	10
VIALANEIX Edouard	Cournon	3	11
TARDY Hyppolyte	Cournon	1	12
SABIER Bastien	Cournon	0	13

Pupillettes			
NOM	CLUBS	V	PL
GALLOIS Erine	Chamalières	9	1
BECAT Charlène	Issoire	6	2

Benjamins			
NOM	CLUBS	V	PL
MIELCAREK Félix	Volvic	12	1
BRISSET Gaspard	Orcet	10	2
REGENT Thomas	Volvic	10	3
MICHAUD Maxime	Volvic	8	4
ROCHIAS Romain	Issoire	7	5
NIKIFOROV Dalina	Chamalières	7	6

CDE 63 - C/CDOS – 15 bis, rue du Pré la Reine – 63000 – Clermont-Ferrand

☎ : 06.80.52.35.21 - ✉ : cd063p@escrime-ffe.fr



COMITE DEPARTEMENTAL d'ESCRIME du PUY-DE-DÔME

GONDINAND Lucas	Issoire	5	7
HERRY Vicor	Chamalières	5	8
VERDIER Thibault	Cournon	2	9
CAILLAT Julien	Cournon	1	10

Benjamins			
MORGE Léna	Volvic	8	1
BAILLY Anne	Volvic	4	2
LLOMPART Ninon	Chamalières	0	3

Projet : Pour la saison 2014 2015, trois épreuves départementales seront organisées, comme pour la saison en cours. En individuel, le total des places obtenues lors des trois tours permettra de décerner le titre de vainqueur de la coupe du CDE 63.

En parallèle, sera également attribuée une récompense aux trois premiers clubs totalisant un certain nombre de point. Les règlements seront précisés ultérieurement, suite une réunion d'un collège d'enseignants et de dirigeants volontaires.

Jean-Paul HERVE

Président
Comité Départemental Escrime
du Puy-de-Dôme.

*E.A.C. Escrime
Cournon*



CDE 63 - C/CDOS – 15 bis, rue du Pré la Reine – 63000 – Clermont-Ferrand

☎ : 06.80.52.35.21 - ✉ : cd063p@escrime-ffe.fr